

Au cours des dernières années, la qualité de l'environnement et le degré de pollution sont devenus des sujets de réflexion courants. La population a pris conscience de la perte possible d'avantages traditionnels comme l'eau pure et le bon air. Les gens se sont rendus compte que, au lieu de s'émerveiller devant son milieu naturel, l'homme s'apprête à détruire la biosphère. Ils commencent à exiger de leurs gouvernants qu'ils s'attaquent aux problèmes d'une civilisation dans laquelle l'homme possède tant le pouvoir de créer que celui de détruire. Certains vont même jusqu'à fixer à l'an 2,000 le délai dont nous disposons pour éviter la catastrophe.

La réunion de ce mois de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement témoigne d'une façon éloquente de l'intérêt public à l'égard des questions d'environnement. Depuis que l'Assemblée générale a institué cette Conférence, en 1968, plus de cent gouvernements ont participé au travail d'élaboration. Au-delà de soixante-dix gouvernements ont soumis des rapports sur la qualité de leur environnement national. Nombreux sont les gouvernements qui ont mis en train un appareil gouvernemental et adopté des lois afin de corriger la situation.

Au Canada, le Gouvernement fédéral a participé activement à tous les préparatifs de la Conférence de Stockholm.

Il a créé un ministère de l'Environnement dont l'objet est de coordonner l'activité de l'Etat dans les domaines de la gestion des eaux, de la pêche, de l'exploitation forestière, de la faune, de l'utilisation du territoire et de la protection de l'environnement. Il a mis sur pied un département d'Etat des Affaires urbaines chargé de réunir les données permettant d'identifier les problèmes urbains du Canada et d'y remédier. A cette fin, il a adopté des lois comme la Loi sur les ressources en eau du Canada et la Loi sur le contrôle de la pollution de l'air. Il a signé avec les Etats-Unis un accord sur l'épuration des eaux des Grands Lacs. Le Canada a également participé à l'élaboration d'un accord international portant sur le déchargement dans les océans de déchets toxiques.